

Édito



DE JEAN-FRANÇOIS BRAISSAND,
MAIRE D'ENTRELACS

CHÈRES ENTRELACIENNES, CHERS ENTRELACIENS,

En cette nouvelle année, les premières démolitions au centre d'Albens vont débuter et laisseront place à de nouveaux parkings. Les travaux de construction de « l'Escale », notre maison de la culture et des associations pourront alors démarrer. La nécessité de ce futur équipement, lieu social d'échanges entre tous les habitants d'Entrelacs, a une nouvelle fois été confirmée ; après le Département, la Région, c'est autour de l'Europe de nous apporter son soutien avec l'obtention d'une subvention de 1 600 000€.

Par ailleurs, le travail sur la mobilité nous a permis de définir différentes possibilités de délestage au niveau du centre bourg que ce soit du côté du Longeret ou encore à court terme avec la mise en sens unique de la rue du pont des fleurs et l'ouverture de la rue de l'industrie.

Nos projets avancent avec l'implication de toute l'équipe municipale et en collaboration avec les services communaux mais aussi avec vous, habitants d'Entrelacs, qui participez régulièrement et nombreux à nos réunions publiques. Je vous en remercie chaleureusement.

Je veux vous assurer, à nouveau, de mon implication totale à votre service, en restant attentif au développement de notre commune nouvelle, à la maîtrise des budgets, à la qualité de vie et au bien-être de ses habitants, des plus jeunes au plus âgés.

Je sais que les sources d'anxiété sont nombreuses ; les guerres, l'inflation, le climat s'invitent dans nos questionnements. Nous aspirons tous et toutes à une vie plus calme, plus apaisée. Dans ce monde de plus en plus bousculé, les communes, territoires repères, et leurs élus fortement engagés, restent un des pivots indispensables au bon fonctionnement de notre société.

Je veux vous adresser des vœux d'espérance et de joie pour appréhender la vie de manière positive, des vœux de réussite dans vos projets, de santé pour les porter, des vœux de fraternité pour que cette belle devise soit l'apanage de nos relations personnelles et collectives.

Belle et heureuse année 2024 à tous !

PORTRAIT D'ÉLU

Un zoom sur un adjoint, maire délégué ou conseiller délégué sera fait au cours des différentes publications à venir. Pour ce numéro d'ENTRELACS infos, le zoom s'arrête sur le Maire délégué de St-Girod



Entrelacs a déjà 8 ans mais il n'est pas encore simple pour nos concitoyens de comprendre comment une commune nouvelle s'organise. C'est donc l'occasion à travers le portrait de Ludovic Bussard, Maire délégué de St-Girod, de donner quelques repères sur cette fonction.

Un maire délégué fait partie de différentes commissions et cumule parfois également un rôle d'adjoint mais c'est avant tout un référent local, un contact privilégié pour les habitants de sa commune déléguée. Accompagné de 2 à 3 élus et d'une assemblée communale consultative, il a ainsi une vision élargie de ce qui se passe localement. Après 2 mandats de conseiller municipal, Ludovic Bus-

sard a choisi de représenter St-Girod au sein d'Entrelacs : un exercice d'équilibriste pour concilier intérêts collectifs d'une petite ville de 6500 habitants et préservation de l'identité de chacun des bourgs.

Là où certains peuvent voir une opposition entre communes déléguées et commune d'Entrelacs, c'est en fait un beau mariage avec le double intérêt de mutualiser les moyens, d'être visible de l'agglomération, du département, de la région mais aussi de continuer d'agir au niveau local.

Ainsi, Saint-Girod, comme ses consœurs déléguées voit se concrétiser des projets de longue date et se projette vers un bel avenir.

Jean-François BRAISSAND,

Maire d'Entrelacs,

les Maires délégués et le Conseil Municipal

ont le plaisir de vous souhaiter une belle et heureuse année 2024.

Qu'elle soit synonyme de bonheur, santé, sérénité et solidarité pour vous et vos proches.

DU PEPS DANS LE BILAN SOCIAL 2023 !

Les activités et animations proposées tout au long de l'année permettent aux habitants de se retrouver et de vivre un moment de partage.

Les deux sorties seniors ont été très appréciées. Le programme se veut à chaque fois culturel et touristique. Yvoire d'une part et Vienne en octobre ont permis de (re) découvrir des sites réputés.

L'objectif intergénérationnel constitue un fil conducteur de notre action, avec cette année, une balade nature/patrimoine accompagnée par Kronos et un travail entre les enfants et les personnes âgées, venues témoigner auprès d'eux de « la vie autrefois ». La restitution de ce travail au cours du mois bleu avec une exposition d'objets, de comptes-rendus, d'outils du passé... a rassemblé plusieurs générations et s'est révélée très constructive...

Les activités permanentes se poursuivent comme le repas partagé au restaurant tous les mois, la gymnastique douce, victime de son succès, avec le nombre maximal de participants atteint.

Deux sessions d'ateliers mémoire ont été proposées pour la première fois cette année. Un nouveau programme est prévu avec une place prépondérante accordée au jeu.

Les distractions sont également des temps forts : thé dansant et spectacle humoristique, repas des aînés.

Ces actions et animations nécessitent le concours précieux de bénévoles, pour accompagner les personnes aux repas partagés ou aux courses ou encore apporter leur aide lors de la confection des colis de Noël. Merci à eux !

A bientôt pour le programme 2024 !



FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE AU SEIN DES SERVICES ENFANCE

Cette année, les élèves des 6 écoles d'Entrelacs ont assisté au spectacle de théâtre d'improvisation « Capharnaüm » de PDG et Compagnie. A partir d'objets apportés par les écoliers, les deux comédiens ont improvisé des sketches qui ont déclenché les rires du public. Le Père-Noël a également fait une apparition surprise pour remettre un livre et des friandises à chaque élève.



Les enfants des services enfance ont confectionné les cartes remises aux Aînés avec les colis de Noël.

cation du décor avec les enfants, l'apprentissage des chansons, etc. Un beau moment de partage et d'émerveillement !

Pour finir, les enfants du centre de loisirs se sont revêtus de costumes magiques pour jouer la comédie avec Nathalie de la compagnie «Les portes de l'histoire».

Du côté de la petite enfance, un spectacle commun, « GRIGORISHKA » de C La Petite Cie, a été proposé aux enfants des deux crèches. Chants et danses étaient au rendez-vous ! Le Père-Noël est également passé au sein des deux structures pour apporter un livre à chaque enfant.

Dans le cadre du Relais Petite Enfance, un groupe d'assistantes maternelles a créé un spectacle et l'a présenté également à la crèche Choubidou.

Un spectacle musical et interactif où chacune s'est investie que ce soit pour la fabri-

MISE EN PLACE D'UNE CHARTE D'ACCUEIL AU SEIN DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Dans le cadre de la mise en place d'une charte d'accueil au sein des services périscolaires, les élus ont souhaité collaborer avec les différents acteurs pour collecter les idées et partager les points de vue. Ainsi, des ateliers ont été organisés, un samedi matin de décembre, en présence d'agents, élus et parents délégués.

Répartis sur plusieurs thématiques, chacun a pu exprimer ses attentes vis-à-vis de l'accueil des enfants en périscolaire. Les moyens de communication, entre les services et les familles, faisaient également partie des thèmes abordés.

La charte est actuellement en cours d'écriture ; elle sera transmise aux familles des 6 écoles d'Entrelacs, dans le premier trimestre 2024, après avoir été validée par les élus.

Ce document ne remplacera pas le règlement intérieur des services mais viendra le compléter car il est davantage axé sur le «vivre ensemble».

GRAND
LAC
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

RAPPEL : LE TRI SIMPLIFIÉ

Depuis le 1er janvier 2023, le tri des déchets s'est simplifié sur les 28 communes du territoire de Grand Lac mais aussi à l'échelle de tout le département de la Savoie. Vous pouvez désormais déposer dans le conteneur de tri jaune TOUS les emballages et TOUS les papiers. Parce que le tri est l'affaire de tous, il est de notre responsabilité collective de jeter moins et de trier plus pour améliorer le recyclage. De nouveaux déchets peuvent désormais se déposer dans le bac jaune.

Fini les doutes ! Les pots de yaourt et de crème, barquettes, tubes de dentifrice, films plastiques, emballages de charcuterie, sachets de chips, blisters... vont désormais dans le bac jaune.

Les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) sont quant à eux, toujours à déposer dans les conteneurs de tri verts.

Des logements en centre-bourg d'Albens ne disposant pas d'espace pour composter sont concernés par les conteneurs d'apport volontaire de bio-déchets. Une campagne de communication avait été faite en porte-à-porte. Lieux de distribution des kits de tri : en mairie, ou au Relais Grand Lac (60 rue J. Michaud, lundi et jeudi de 13h15 à 16h45).

Le service valorisation des déchets reste également à votre entière disposition pour tout complément d'information par téléphone : 04 79 61 74 75 ou par mail : tri@grand-lac.fr

AMÉNAGEMENT: 2024, DES TRAVAUX ET ACTIONS TOURNÉS VERS L'AVENIR

VOIR SE CONCRÉTISER DES PROJETS STRUCTURANTS

Après avoir consacré, entre 2020 et 2023, le temps qui était nécessaire aux études de prospective urbaine et de mobilité en vue de définir, en concertation avec les Entrelaciens, une stratégie d'aménagement de la centralité qui réponde au mieux aux enjeux de la commune, le temps est venu d'entrer dans une phase plus opérationnelle avec la concrétisation sur le terrain de projets structurants comme L'ESCALE (L'Espace Social Culturel Associatif et de Loisirs d'Entrelacs) dont les travaux devraient démarrer d'ici l'été 2024.

RÉPONDRE AUX BESOINS DE STATIONNEMENT EN PÉRIODE DE CHANTIER

En parallèle, les élus ont souhaité programmer la démolition des bâtiments situés dans l'enceinte de l'orientation d'aménagement programmée (OAP) dite de l'Eglise. Les bâtiments concernés sont :

- L'ancienne coopérative située 124, place de l'Eglise ;
- La maison dite «Abry» située 88, place de l'Eglise ;
- La maison dite «Cargalo» située 25, rue Lamar-tine ;

Réalisées en amont de l'ouverture du chantier de L'ESCALE, ces démolitions permettront l'aménagement d'un parking provisoire en centralité afin de maintenir une offre de stationnement suffisante et de préserver le confort des riverains jusque-là utilisateurs du parking Jean Moulin pendant les 2 années que dureront le chantier de construction du nouvel équipement public.

Afin de renforcer la démarche d'optimisation des stationnements en centralité, le local pompier de la place Jean-Marie Montillet sera également démolit et l'aménagement du parking sera remanié. Dès le printemps 2024, les nouveaux marquages au sol seront réalisés en vue de favoriser le stationnement des véhicules légers des personnes souhaitant accéder au centre d'Albens



Etude faisabilité Atelier Ritz Architecte

et des futurs utilisateurs de L'ESCALE. Les poids-lourds quant à eux ne seront plus autorisés à stationner sur la place.

TENDRE VERS UN RESPECT DES RÈGLES DE STATIONNEMENT POUR PRÉSERVER LES COMMERCES ET SERVICES EN CENTRALITÉ

Si la commune souhaite anticiper les contraintes et désagréments liées aux travaux à venir en centre-bourg, elle souhaite aussi favoriser le respect des règles de stationnement pour répondre au besoin des commerçants, de leurs clients, et des professionnels de santé et de leurs patients. Ainsi, dès que les travaux de réorganisation de la place Jean-Marie Montillet seront effectifs, il sera demandé à la Police Municipale d'effectuer un contrôle des durées de stationnement en zones bleues et arrêts-minute avec verbalisation en cas de non-respect de la réglementation.

PRÉPARER L'AVENIR : IMAGINER LE VISAGE DE LA CENTRALITÉ DE DEMAIN

Ces démolitions ont également vocation à préparer l'avenir, c'est-à-dire laisser place aux futurs projets qui viendront s'insérer dans le paysage des Entrelaciens et redessiner le visage de la centralité avec d'une part la construction

de nouveaux bâtiments à usage d'habitation (création d'environ 40 logements) complétés de rez-de-chaussée dédiés aux commerces et services et d'autre part l'aménagement d'une véritable place centrale végétalisée.

Soucieux de construire un projet d'aménagement cohérent, à la fois adapté aux contraintes du terrain et aux enjeux de demain, les élus ont commandé une étude de faisabilité auprès de l'Atelier RITZ Architecte qui met l'accent sur le lien entre la mairie, la place de l'Eglise, L'ESCALE et les futures constructions, tout en favorisant les circulations piétonnes et en intégrant du végétal pour agrémenter l'espace et anticiper la hausse des températures en période estivales en offrant des espaces de fraîcheur.

PRÉPARER LE TERRAIN POUR LES MOBILITÉS DE DEMAIN

En cohérence avec l'étude de mobilité rendue en 2023 est également programmée la démolition de la maison dite Bachelard, située à l'angle de la rue du Revard et de la rue du Pont des Fleurs. L'objectif de cette démolition est de laisser place à de futurs aménagements en faveur du contournement partiel d'Albens par la rue du Pont des Fleurs, la rue du Général Mollard et la rue de l'Industrie.

SE CONFORMER AUX OBLIGATIONS FIXÉES PAR L'ETAT EN MATIÈRE DE LOGEMENTS SOCIAUX : DES LOGEMENTS EN LIEU ET PLACE DE LA MAISON DUCHÊNE

Avec seulement 6,76 % de logements locatifs sociaux contre 25% attendus, la commune se voit imposée par l'Etat un objectif de production de 72 logements d'ici fin 2025. Une des pistes pour répondre à cet objectif consiste à valoriser le foncier dont la commune dispose pour construire de nouveaux logements. L'emprise de la maison Duchêne fait partie des sites à valoriser. La maison fera donc l'objet de travaux de démolition au 1^{er} trimestre 2024 en vue de la cession du foncier à un bailleur social qui reste à désigner.

Tout au long de ces publications, vous serez présentés les services de la mairie qui travaillent à mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil Municipal.



MULTI-ACCUEIL « LA FARANDOLE »



MULTI-ACCUEIL « CHOUBIDOU »



RELAIS PETITE ENFANCE



LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

LES SERVICES PETITE ENFANCE

Pour la gestion des services petite enfance, la Commune a deux partenaires principaux :

- La Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie qui apporte son soutien financier pour le fonctionnement des services ainsi pour les projets mis en œuvre dans le cadre de la Convention Territoriale Globale.
- Les services du Conseil Départemental (PMI notamment)

MULTI-ACCUEIL CHOUBIDOU

Située sur Albens, cette grande crèche accueille 40 enfants, soit 56 familles et est organisée en 3 sections : bébés, moyens et grands autour des 17 agents.

MULTI-ACCUEIL LA FARANDOLE

Située sur St-Germain-la-Chambotte, cette petite crèche inter-âges accueille 18 enfants, soit une vingtaine de familles autour de 7 agents.

Comment avoir une place en crèche ?

Le formulaire de demande de places en crèche, pour la rentrée de septembre 2024, est désormais en ligne sur le site Internet de la Commune : <https://www.entrelacs-savoie.fr/petite-enfance/creches/>
Le formulaire est à retourner

avant le 31/03/2024 minuit (à remplir exclusivement en ligne). Renseignements : rpe@entrelacs-savoie.fr / 06.07.24.14.34

Des places occasionnelles à la demi-journée sont proposées aux familles. Renseignements et inscriptions auprès des directrices de crèche.

Comment fonctionnent les crèches ?

Chaque structure met en œuvre un projet d'établissement pour l'accueil du jeune enfant. Il définit les missions des personnes qui travaillent au sein de ces crèches conformément à la charte nationale. La crèche dispose d'un budget de fonctionnement annuel pour l'achat de jeux, matériels, produits d'entretien et également pour proposer des interventions extérieures. Ce budget est géré directement et librement par les directrices et les projets mis en œuvre sont définis en concertation avec les équipes du terrain.

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Souvent méconnu, le Relais Petite Enfance est un service proposé gratuitement aux familles, Assistantes Maternelles et gardes à domicile du territoire d'Entrelacs et de St-Ours. Il s'agit d'un lieu d'informations,

de rencontres, d'échanges et d'écoute, ouvert à tous : futurs parents et parents ainsi qu'aux professionnels de la petite enfance : assistantes maternelles, gardes à domicile et candidates à l'agrément.

Magali GIRIER, la responsable, propose des activités régulières : le mardi, elle organise un atelier avec les enfants et leurs assistantes maternelles (éveil musical, ateliers créatifs, ateliers culinaires, éveil sensoriel, jeux de transvasement etc.) et le jeudi un atelier lecture à la bibliothèque sur un créneau réservé, en collaboration avec Sophie, la bibliothécaire.

Une fois par mois, Magali délocalise les activités au sein des communes déléguées. Elle propose alors une activité motricité ou musique.

Sur l'année 2024, des ateliers autour du jeu seront organisés, occasionnellement, en lien avec Maxime l'animateur de la ludoplay petite enfance.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

Le LAEP « L'îles aux parents » est un espace convivial qui accueille de manière libre et sans inscription, des futurs parents et des enfants âgés de 0 à 4 ans

accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent. C'est un espace de jeu pour les enfants et les adultes ainsi qu'un lieu de parole et d'écoute pour les parents.

Il est ouvert sur les temps scolaires par une équipe d'accueillantes formées à l'écoute et garants des règles de vie spécifiques à ce lieu.

Le LAEP est ouvert le vendredi matin de 9h à 11h (hors vacances scolaires) à la salle de la Bergerie - 162 route des Darmands - St-Girod à Entrelacs.

Nouveautés 2024 : ouverture la première semaine des vacances scolaires pour les enfants jusqu'à 6 ans : 23 février, 19 avril, 12 et 19 juillet 2024.

► SEMAINE PETITE ENFANCE

Cette année la semaine Petite Enfance sera organisée du 16 au 23 mars.

Retrouvez le programme complet et détaillé sur le site Internet :

www.entrelacs-savoie.fr

Plusieurs événements à destination des familles seront organisés sur cette semaine-là.

ENVIRONNEMENT - TRAVAUX

► TRANSITION ENERGETIQUE

Malgré l'abandon récent du projet de réseau de chaleur bois-énergie en raison d'un contexte économique défavorable et d'incertitudes liées aux fluctuations du coût des énergies, qui impliquaient respectivement des investissements lourds pour la commune et un coût de la chaleur trop élevé pour les abonnés présumés, l'équipe municipale poursuit ses efforts en faveur de la transition énergétique.

En effet, alors qu'ont démarré les travaux d'installation des 371 modules photovoltaïques sur le groupe scolaire L'Albanaise, dont la mise en service est prévue pour avril 2024, l'équipe municipale travaille déjà sur un autre projet de déploiement du photovoltaïque sur le groupe scolaire de l'école de Saint-Girod. L'étude structure réalisée

fin 2023 a confirmé la capacité de la charpente à recevoir une installation photovoltaïque. Les études techniques vont donc pouvoir se poursuivre en vue de concrétiser sur 2024 ce nouveau projet qui sera vraisemblablement basé sur de l'autoconsommation avec vente du surplus d'énergie produite.

Ces projets permettent à la commune, en lançant dès à présent les projets dont elle a la maîtrise d'ouvrage, de commencer à s'inscrire dans le cadre de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (Loi APER), qui demande aux communes de recenser les zones d'accélération pour l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables sur leur territoire.

► BATIMENTS | EXTENSION DU MULTI-ACCUEIL CHOUBIDOU A ALBENS ET DEMARRAGE DES TRAVAUX DU MULTI-ACCUEIL D'EPERSY

Fin 2023, les marchés de travaux pour l'extension du multi-accueil Choubidou à Albens ont été attribués. Les travaux démarreront au 1er trimestre 2024 pour une période de 6 mois. Ils seront réalisés en site occupé. Pendant la durée des travaux, une attention particulière sera portée à préserver le bon fonctionnement de la structure.

En parallèle, les travaux de construction du multi-accueil d'Epersy par la Savoisienn Habitat, dont le planning a largement été impacté par le contexte économique national, ont démarré fin 2023.

La commune, qui garde la maîtrise d'ouvrage des aménagements intérieurs du local «crèche», prévoit de démarrer les travaux de second œuvre à l'automne 2024, dès réception du local hors d'eau/hors d'air, avec l'objectif d'ouvrir la structure en septembre 2025.

Ce projet est soutenu par la CAF de Savoie à hauteur de 172 800 €.

► VOIRIE | ACQUISITION D'UN NOUVEAU TRACTEUR POUR LES SERVICES TECHNIQUES



Depuis 2016, la commune d'Entrelacs veille à renouveler progressivement le matériel des services techniques. C'est ainsi qu'en 2023, elle a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur équipé d'un chargeur, de fourches, d'une saleuse et d'une lame de déneigement en remplacement de l'actuel camion 19t qui servait jusqu'alors principalement pour les campagnes d'enrobé à froid et les tournées de déneigement sur Albens. A travers cet achat, subventionné à hauteur de 26 000 € par le Département, la commune fait le choix de la polyvalence.

COMMUNICATION SUR LES PROJETS

DES HABITANTS ET PROFESSIONNELS ASSOCIES AUX ENJEUX ET PROJETS COMMUNAUX

► STRATÉGIE DE LA COMMUNE EN MATIÈRE DE MOBILITÉS

La municipalité a présenté le 19 octobre une vision à court, moyen et long terme de l'évolution souhaitée pour les voitures, les piétons, les cyclistes et l'accès aux transports en commun. Il s'agit d'amorcer une mobilité donnant de plus en plus de place aux modes actifs, notamment par la sécurisation de traversées. En parallèle, un début de contournement routier sera engagé par la rue du Pont des fleurs et la rue de l'Industrie en direction d'Anney, modifiant certains sens de circulation.

En écho à l'ouverture de la Véloroute reliant Rumilly à Aix les Bains, les modes actifs seront aussi améliorés sur les autres communes déléguées, avec un premier marquage de la liaison St Girod - Albens ainsi qu'une liaison pédestre Mognard - Epersy.

Le stationnement au centre sera progressivement réorganisé avec un nombre de places équivalent donnant priorité à l'accès aux commerces et services. Plus de 80 personnes ont répondu présentes ce qui a donné lieu à des échanges nourris autour des propositions présentées.

► PROJET | L'ESCALE ET LE PROJET CULTUREL DE LA COMMUNE

Ce sont plus de 120 personnes qui étaient présentes à la réunion publique du 16 novembre : l'équipe municipale a présenté son projet culturel, élaboré à l'appui d'un questionnaire public et construit par un groupe constitué d'élus, d'habitants, d'artistes, de professionnels de la culture. La culture pour tous et partout à Entrelacs : souhaitant offrir à sa population un accès à une culture de proximité, l'équipe municipale a fait le choix de construire un équipement culturel complet : un feuillet de présentation, distribué dans les boîtes aux lettres, est disponible sur le site internet. L'ESCALE, Espace Social Culturel Associatif et de Loisirs d'Entrelacs, devrait ouvrir ses portes en 2026. Les plans et esquisses ont été présentés par Emmanuel Ritz, l'architecte maître d'œuvre (support présenté disponible sur le site, actualités).

Une soirée riche en informations et en échanges qui a permis à chacun de trouver des réponses à ses questions que ce soit sur le fonctionnement de l'équipement, sur les matériaux utilisés ou encore le coût de ce projet, financé en grande partie par des subventions (Etat, Europe, Région, Département).

► ECONOMIE | VISITES DES ÉLUS AUX COMMERÇANTS

Un groupe d'élus est allé à la rencontre de la plupart des commerçants durant le mois de décembre. C'était l'occasion d'échanger avec eux sur leurs préoccupations du quotidien, de faire connaissance pour certains, d'être informés de leurs éventuels projets d'évolution, et d'affirmer la volonté communale de développer les commerces de proximité en centre-bourg.

La boutique artisanale éphémère a connu une belle fréquentation avec près de 300 visiteurs sur les 2 week-end de fin novembre et début décembre à la brasserie Caquot. Les 15 artisans-créateurs locaux ont été satisfaits de cette opération menée par Grand Lac, le Gang des créatrices, et trois communes de l'agglomération dont Entrelacs.

► PLU | PLAN LOCAL D'URBANISME

Une réunion publique présentant la modification n°2 (qui n'est pas une révision) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'Albanais s'est tenue le 18 décembre, réunion à laquelle ont assisté plus de 60 habitants des communes concernées Entrelacs, La Biolle et St Ours. Ils ont pu prendre connaissance des thématiques traitées dans cette modification : adaptations et actualisations de règlements, modifications d'Orientations d'aménagement programmées...

NAISSANCES

Albens

15/07/2023 **CANOVA DURAND** Kélya

18/07/2023 **TRUANT** Tyam

08/09/2023 **OCAMPO** Paloma

09/09/2023 **TOTET** Éliano

11/09/2023 **PETIT DIMIER-VALLET**
Esya

18/09/2023 **DUFRESNE** Elanore

22/09/2023 **DO BARREIRO** Mahé

20/10/2023 **RICHARD** Alessio

16/11/2023 **SIDORENKO** Yuna

03/12/2023 **FELIX-NAIX** Loan

03/12/2023 **REGILLO** Nolan

29/12/2023 **MEBARKI** Ayden

27/12/2023 **BIDAL** Léa

Saint-Girod

01/10/2023 **CELLI** Chloé

Mognard

26/07/2023 **ROGES** Eléna

13/10/2023 **ARNONE** Lilan

Saint-Germain-la-Chambotte

18/08/2023 **GRAULICH LACLOTRE** Paul

06/12/2023 **MOREIRA** Kataléya

MARIAGES

Albens

09/09/2023 **TRUANT** Allan

et **ROY** Céline

16/09/2023 **MIGUET** Joris

et **MORAND** Julie

25/09/2023 **GORGOGNONE** Philippe

et **POUZET** Monique

30/09/2023 **TRANCHANT** Daniel

et **COLLONGEON** Victorine

14/10/2023 **MOREL** Anthony et
RODRIGUES DA SILVA Célia

18/11/2023 **DAL MORO** Hugo
et **CHARAKA** Imen

09/12/2023 **PETREL** Michel
et **LÉGER** Isabelle

Mognard

30/09/2023 **MONTABONE** Dominique
et **FALCOZ** Patricia

23/12/2023 **DI LISIO** Antonio et
COMI PIANELLI Isabelle

Cessens

16/09/2023 **CATHELIN** Cédric
et **BAECHTEL** Julie

16/12/2023 **NAJAR** Benjamin et
RAHARISENDRA Laingomalala

DÉCÈS

Albens

5/10/2023 **BUREL** Catherine-Anne
née **BARUSSAUD**

12/10/2023 **CALLENDRET** Jean-Marie

20/11/2023 **PÉGAZ-BLANC** Hélène
née **ABÉZA**

01/12/2023 **MASSACANI** Edith
née **DROUARD**

13/12/2023 **MONTI** Monique
née **GARRET**

21/12/2023 **MOLINAT** Madeleine
née **VOLIOT**

Saint-Germain-la-Chambotte

07/12/2023 **BRÉANT** Jean

Cessens

17/11/2023 **BONTRON** Raymonde
née **BURNET**

agenda

> **VŒUX AUX PROFESSIONNELS** : 01/02, 18h30 – Salle d'animation d'Albens

> **DON DU SANG** : 23/02, 19/04 – Salle d'animation d'Albens

> **CYCLE ATELIERS JEUX & MEMOIRE** : 7 et 21/03, 4 et 18/04 et 16/05 de 9h à 10h30

> **ATELIER PREVENTION ROUTIERE** : 12/03

> **SEMAINE PETITE ENFANCE** : du 16 au 23/03 – Albens

> **MATINEE NATURE PROPRE** : 30/03 – sur toutes les communes déléguées

> **REPAS DES AINES PAR BASSIN DE VIE** : 13 avril midi

Retrouvez toutes les animations de nos associations sur le calendrier des événements, disponible sur le site Internet de la Commune.

Bibliothèque

E-medi@s, c'est le site internet qui prolonge les services de votre bibliothèque en ligne gratuitement : presse en ligne, cours d'autoformation, livres numériques et audio, contenus pour les enfants à partir de 3 ans, films, spectacles, musique, jeux vidéo.

Cette offre, proposée par la Direction de la lecture publique, est ouverte à tous les Savoyards et Haut-Savoysars. Plus d'infos à la bibliothèque ou sur <https://e-medias.savoie-biblio.fr/>.

RETROUVEZ AUSSI TOUTES LES ACTUALITÉS SUR LA PAGE FACEBOOK COMMUNE NOUVELLE D'ENTRELACS



droit d'expression

ENTRELACS AUTREMENT

Que 2024 soit une belle et bonne année, que vos souhaits se réalisent et surtout que nous restions en bonne santé. La volonté de certains d'écarter les groupes minoritaires de toutes prises de décision y compris au sein de certaines commissions communales ne nous permet pas d'exprimer et de défendre notre point de vue. Que 2024 permette par nos voix que vos demandes soient prises en compte. En effet vous êtes nombreux à vous interroger sur le bienfondé de certains dossiers ; le principal étant l'ESCALE et son implantation. Nous continuons de penser comme vous, que des locaux pour

nos associations et une médiathèque adaptée à notre population, serait comme imaginé par les anciens élus une bien meilleure alternative. Nos réserves émises au sujet de la chaufferie bois se sont révélées exactes avec un prix du kw/h prohibitif, alors en sera-t-il de même pour les coûts de fonctionnement de la maison de la culture : L'ESCALE. Que dire de plus, notre droit à l'expression étant limité à ces 1050 caractères et à notre site Facebook.

Contact :

entrelacsautrement@gmail.com
ou notre page Facebook

NOUS SOMMES TOUS ENTRELACS

la raison l'emporte
2024 La majorité municipale a depuis le début du mandat des projets en décalage avec ses possibilités. Aujourd'hui la réalité la rattrape. Pas de chaufferie bois et pas d'installation de l'entreprise LEZTROY. L'implantation de l'INTERMARCHÉ a aussi du plomb dans l'aile. Même la nouvelle gendarmerie a du mal à sortir. Des marches arrières qui interrogent ! Le projet de la Maison de la culture s'engage mais sur un site inadéquat avec le risque de créer une coquille vide à un coût déraisonnable ! Espérons que 2024 ramène de la raison dans les décisions.

Vos représentants :
Sébastien Pignier-Tracol – Alain Paget



COMMUNE NOUVELLE D'ENTRELACS

CENTRE ADMINISTRATIF RENÉ GAY • BP90003 • ALBENS • 73410 ENTRELACS - Tél. : 04.79.54.17.59 • Fax : 04.79.54.12.77
Email : mairie@entrelacs-savoie.fr • www.entrelacs-savoie.fr